

HOMMAGE À AURÉLIE FOUQUET

Police municipale : Bernard Cazeneuve et Nicolas Sarkozy s'opposent sur l'armement

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy ont rendu hommage le 20 mai à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) à Aurélie Fouquet, policière municipale tuée en 2010 au terme d'une course poursuite sanglante sur l'autoroute A4. Une cérémonie marquée par l'opposition des deux hommes sur l'armement.

Cinq ans jour pour jour après le drame, et comme chaque année, un hommage solennel a été rendu le 20 mai à Villiers-sur-Marne à Aurélie Fouquet, jeune policière municipale tombée sous les balles du grand banditisme. « Nous n'oublions pas », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, à l'adresse de la famille de la victime, présente à la cérémonie.

Tuée en mission - Le 20 mai 2010, Aurélie Fouquet, 26 ans, qui pensait intervenir pour un banal accident de la circulation, était exécutée par un commando de braqueurs qui venaient d'ouvrir le feu à l'arme lourde sur des policiers lancés à leur poursuite sur l'autoroute A4. Elle était la première policière municipale tuée en mission et avait reçu un hommage national.

Le ministre a également célébré la mémoire des policiers morts lors des attentats de janvier : Clarissa Jean-Philippe, également policière municipale, tuée à Montrouge (Hauts-de-Seine) par Amédy Coulibaly, Ahmed Merabet, du commissariat du XI^e arrondissement de Paris et Franck Brinsolaro, qui assurait la protection du dessinateur Charb, abattus par les frères Kouachi lors de l'attaque de Charlie Hebdo.

« J'ai un profond et immense respect vis-à-vis de ceux qui risquent leur vie quotidiennement pour protéger celles des citoyens », a souligné le ministre.

L'armement des PM en question - « C'est pour empêcher un carnage qu'Aurélie Fouquet est intervenue », a rappelé pour sa part Nicolas Sarkozy. « La police municipale n'est pas une police d'appoint, elle doit pouvoir porter des armes pour se défendre », a estimé l'ancien chef de l'Etat, alors que ces événements avaient relancé le débat sur son armement.

S'adressant directement à Bernard Cazeneuve, le président de l'UMP a détaillé sa position, déjà exprimée après les attentats :

« Si la police municipale a démontré qu'elle pouvait se sacrifier au service de la France au même titre que les autres forces de l'ordre elle doit pouvoir aussi porter les armes, non seulement pour se défendre, mais pour défendre nos concitoyens. Jusqu'à présent la police municipale ne peut être armée qu'à la demande du maire et avec accord du préfet. Je propose que demain, à l'inverse, les forces de police municipale soient armées de droit, sauf opposition expresse des maires, dès lors qu'elles ont suivies les formations nécessaires. Les policiers municipaux de notre pays doivent être égaux devant le danger, non seulement entre eux, mais au regard des autres forces de l'ordre ».

Une position largement partagée par le député-maire (UMP) de Villiers-sur-Marne, Jacques-Alain Bénisti, selon lequel « cette question ne devrait même plus se poser » car « pour un criminel, pour ce genre de monstre, qu'il soit municipal ou national, un policier reste un policier et représente désormais l'ennemi et l'homme ou la femme à abattre ». « Par conséquent, comment pouvons-nous considérer que, de nos jours, des policiers ne soient toujours pas armés ? » s'est-il interrogé.

Le contexte post-attentat - « Les policiers municipaux sont des policiers à part entière. Il n'y a aucune raison qu'ils soient sans protection », a abondé Bernard Cazeneuve, qui, en guise de réponse à l'ancien chef de l'Etat, a rappelé le principe de « libre administration des collectivités territoriales » qui a dicté son refus, en janvier dernier, de répondre favorablement aux revendications syndicales pour un armement systématique.

Le ministre a ainsi rappelé les arbitrages pris après les attentats de mettre à disposition des collectivités plus de 4.000 revolvers pour les policiers municipaux et une aide au financement de 8.000 gilets pare-balles. « Je suis toujours prêts à améliorer les dispositifs », a-t-il indiqué. Comme l'indiquait récemment un article du Club prévention sécurité, à l'occasion de la parution d'une série de textes sur la protection des policiers municipaux, une réunion de la commission consultative des policiers municipaux est attendue en juin.

Source : Le Club Prévention Sécurité

